



Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierrelesbois.fr

N° 223 - JUIN 2018

Édito

Bâtiment périscolaire : clap de fin

A noter

Aide pour les Centres de Loisirs

La commune apporte une aide aux familles pour l'inscription des enfants à un Centre de Loisirs en juillet et août sur le Doubs ou le Territoire de Belfort.

Cette aide s'élève à 6 € par jour pour une journée entière et 3 € pour une demi-journée, avec un maximum de 20 jours par enfant (de 4 à 14 ans).

Important : avant l'inscription, demander une attestation au Secrétariat de Mairie sur présentation du livret de famille.

Après un an de travaux, l'inauguration du bâtiment périscolaire, le 1^{er} juin, a marqué la fin des travaux consacrés à la transformation des ateliers communaux en accueil périscolaire.

L'ensemble des travaux consacré aux différents bâtiments (maternelle, ateliers et périscolaire) a mobilisé une grande partie des dépenses d'investissement de la commune ces trois dernières années.

Le coût définitif de la transformation des ateliers en périscolaire représente à lui seul 500.000 € de travaux. Avec la participation des différents financeurs : Etat, Région, département du Doubs, PMA

et la Caisse d'Allocations Familiales, la part restant à charge de la commune a été ramenée à 100.000 €. L'ensemble des personnes présentes lors de l'inauguration a apprécié la qualité de cette réalisation.

Afin de permettre à chacun de découvrir les lieux, le Conseil municipal propose à tous les Dampierrois intéressés une visite des locaux le lundi 2 juillet entre 15h30 et 18h. Chaque habitant de la commune contribue, à travers ses impôts locaux, au financement des équipements publics.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Couleurs d'été pour le village

Depuis quelques jours, la commune a revêtu son habit de couleurs grâce à la mobilisation des Dampierrois qui ont participé à l'opération «Je fleuris mon village». Ainsi, quelques centaines de plants divers (pétunias, géraniums,...) ont été mis en place dans plusieurs secteurs de la commune. Vasques, jardinières et massifs ont été garnis avec une belle densité et une harmonie agréable.

Tout au long de l'été, les employés municipaux assureront l'entretien et l'arrosage de ces plantations, il reste à espérer que les conditions météo des prochains mois seront favorables à leur épanouissement.



Mobilisation pour donner de belles couleurs au village.

**Info
Express**



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30

Ruban tricolore pour le périscolaire

Il y a un an, le chantier se mettait en place : le bâtiment périscolaire a été inauguré le 1^{er} juin.

Quand on visite ces locaux flambant neufs, on a (déjà) du mal à se souvenir qu'il y a peu encore, ce bâtiment industriel abritait les engins et l'outillage des employés municipaux ! Vastes volumes, grande luminosité, couleurs chatoyantes et agréables, c'est incontestablement un bel écrin que, dès la prochaine rentrée, les écoliers et les personnes qui les encadrent vont pouvoir intégrer. En présence d'une nombreuse assemblée (élus locaux et personnalités politiques, enseignants, animateurs du périscolaire, représentants des parents d'élèves et des entreprises,...), le Maire Marc Tirole a coupé le ruban symbolique d'une réalisation importante dans la vie du village, un projet constituant le fil rouge du mandat en cours pour les élus dampierrois.

«En 2008, Dampierre faisait partie des rares communes du Pays de Montbéliard à ne proposer aucun service périscolaire...» a-t-il fait remarquer, «c'est la raison pour laquelle le dossier du périscolaire a été l'une des priorités de mon équipe municipale.» Ainsi, dans un premier temps, et dès 2011, Dampierre a pu offrir un accueil périscolaire en utilisant les locaux de l'école élémentaire, le service de restauration se déroulant au Centre Socio-Culturel. Mais par la suite, l'arrivée au village de nouvelles familles a eu pour effet d'augmenter les effectifs scolaires de façon sensible, d'où l'ouverture de nouvelles classes.

L'équipe municipale a alors étudié les différentes possibilités d'extension de la capacité d'accueil des installations scolaires. C'est ainsi que l'école maternelle a fait l'objet d'une extension, inaugurée en 2016. En parallèle, les élus avaient étudié le transfert des ateliers municipaux dans les anciens entrepôts Concastri, rue des Rochers. Une belle réalisation qui fut inaugurée en même temps que l'extension de l'école maternelle.

La réhabilitation des anciens ateliers, pour les transformer en bâtiment périscolaire, était donc la dernière étape de ce «triptique». A la clé, une structure modulable et polyvalente qui accueillera la restauration scolaire (avec une capacité d'une cinquantaine d'enfants) mais aussi les activités périscolaires. «Le chantier n'a pas toujours été simple, a précisé Marc Tirole, seule l'enveloppe extérieure, la charpente et les quatre murs, ayant été



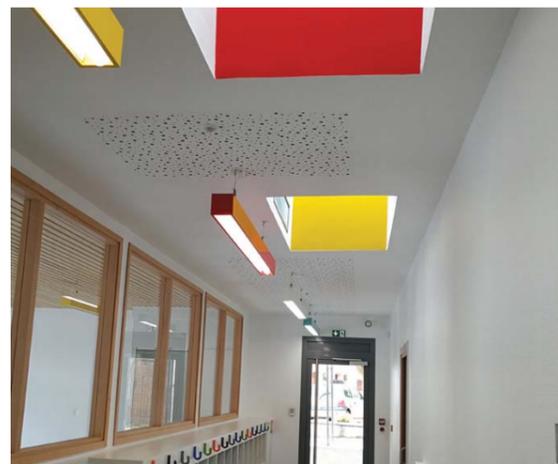
Le moment symbolique du ruban tricolore pour sceller l'inauguration.

conservée. Cette inauguration est un jour de fierté et de satisfaction pour tous ceux qui ont contribué à offrir cet équipement aux petits Dampierrois.»

Rappelons enfin que si la dépense correspondant à la réalisation de ce projet avoisine les 500.000 €, la commune a pu bénéficier de subventions importantes (Etat, Région, Département, Pays de Montbéliard Agglomération et Caisse d'Allocations Familiales), ramenant la part communale à environ 100.000 €, un montant qui représente quand même 60% de la capacité d'investissement par an pour la commune.



L'allocation de Marc Tirole devant une nombreuse assemblée.



Lumière et couleurs dans le couloir du nouveau bâtiment.



Tout le confort de travail pour le service de restauration.

A l'école de la route



Tous les élèves ont passé les épreuves avec succès.

Les élèves de CM2 ont participé récemment aux épreuves de la Prévention routière. Afin de valider l'APER (Attestation à la Première Education à la Route), les jeunes passent trois épreuves : une épreuve théorique avec des questions en rapport avec ces situations, un test d'habileté consistant en un parcours de gymkhana, la troisième épreuve se déroulant sur un circuit «en situation réelle», c'est-à-dire sur route, avec des règles de circulation à respecter. Ces trois épreuves donnent lieu à une notation qui permet de valider ou non cette APER.

Cette année, tous les élèves de CM2 de l'école dampierroise ont passé cet examen avec succès, la note moyenne étant égale ou supérieure à 15 sur 20. Le meilleur des CM2, avec une moyenne de 18,8/20, devait participer à la demi-finale à Montbéliard le 20 juin.

Classe verte au Barboux



A l'heure du départ devant l'école...

En mai, les élèves de CP et de grande section de maternelle ont effectué un séjour au Barboux, sur le massif du Jura. Au terme du voyage en bus, le lundi, les enfants ont visité leur centre d'hébergement et se sont installés. L'après-midi a été consacrée à des activités en relation avec la nature, la soirée se poursuivant par une veillée contes. Le lendemain, les élèves ont effectué une balade dans la nature, à la découverte de la faune et de la flore, puis se sont initiés au kamishibai (théâtre sur papier), tandis qu'une randonnée au Saut du Doubs a été organisée le mercredi.

Si ce voyage a été une franche réussite pour tous, enfants, enseignants et accompagnateurs, le seul bémol reste la météo qui a été très défavorable. Mais les enfants ont été très courageux... notamment lors de la randonnée d'une dizaine de kilomètres au Saut du Doubs. Et ils sont revenus avec des souvenirs plein la tête !

Exposition de peinture

samedi 23 et dimanche 24 juin
de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi,
de 14h à 18h le dimanche
à la Salle des Fêtes

Comme chaque année, les membres de l'atelier peinture présenteront leur travail réalisé au cours de l'année.



Challenge Pierre Nasica

dimanche 24 juin à partir de 9h
au stade du Parcours

8^{ème} édition de ce tournoi amical de football, début des rencontres à 10h, restauration et buvette assurées.
Inscriptions auprès de Bastien Cardey au 06.61.75.40.59 ou par mail à bastien.cardey@gmail.com

Portes ouvertes au périscolaire

lundi 2 juillet de 15h30 à 18h

Voir informations ci-contre.

Fête de la Musique et feux d'artifice

vendredi 13 juillet de 18h à 1h
au stade du Parcours

Voir informations dessous.

Déchetterie mobile

Nous vous rappelons les prochains passages de la déchetterie mobile (de 15h à 18h, rue de la Combe) : 20 juin, 5 juillet, 18 juillet, 2 août, 22 août, 6 septembre, 19 septembre.



Portes ouvertes au périscolaire

La Municipalité propose à tous les Dampierrois de venir découvrir les installations du bâtiment périscolaire inauguré rue de la Place le 1^{er} juin dernier.

Cette opération «portes ouvertes» se déroulera le lundi 2 juillet entre 15h30 et 18h.



Courir contre Charcot



Belle mobilisation le 23 mai au profit de l'ARSLA.

À l'initiative de Monique Ferciot, dont le mari a été victime de la maladie de Charcot, l'opération «Courir contre Charcot» a rassemblé environ 130 coureurs le 23 mai dernier en fin d'après-midi au stade du Parcours. L'objectif de cette soirée était de récolter des fonds au profit de l'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres Maladies du Motoneurone). Cette association soutient les personnes atteintes de la maladie de Charcot et contribue à la recherche. Coureurs et marcheurs de tous âges ont ainsi effectué une boucle symbolique pour montrer leur soutien à cette action, d'autres personnes sont tout simplement venues prendre leur repas sur place et effectuer un don. Au terme de la soirée, Monique Ferciot s'avouait satisfaite de la mobilisation qu'elle a su générer : avec la collecte qui a également été organisée dans les commerces de Dampierre et des environs, une somme de 3.850 € a pu être remise à l'ARSLA. Merci à tous les généreux donateurs !

Fête de la Musique et feu d'artifice le 13 juillet

Pour la deuxième année consécutive, la Fête de la Musique et le feu d'artifice seront réunis en une seule soirée festive qui aura lieu le **vendredi 13 juillet de 18h à 1h environ** (et non pas le samedi 14 juillet comme indiqué par erreur dans notre précédent numéro).

Les festivités débuteront à 18h au Stade du Parcours avec la Fête de la Musique, plusieurs chanteurs et groupes se produisant sur la scène.

A 21h45, les enfants (et leurs parents) sont invités à se rassembler devant la Salle des Fêtes pour le défilé aux lampions qui rejoindra le stade par la Grande-Rue et la rue du Parcours.

Vers 22h30, le feu d'artifice sera tiré, puis les musiciens continueront leurs prestations. A noter que, pendant toute la soirée, les organisateurs proposeront une buvette et un stand de petite restauration.